

NUCLÉAIRE CIVIL ET RESPONSABILITÉS LIÉES AUX DÉCHETS RADIOACTIFS

Mulhouse - Campus Fonderie
30 avril 2015

Centre Européen de recherche
sur le Risque, le Droit des
Accidents Collectifs et des
Catastrophes



PROGRAMME

▶ **10h00** Accueil des participants

▶ **10h20** Ouverture du séminaire de recherche

Bertrand PAUVERT - *Maître de Conférences en Droit public (HDR), Université de Haute-Alsace, Directeur du CERDACC*

▶ **10h30** Les « encombrants » déchets du nucléaire civil

Muriel RAMBOUR - *Maître de Conférences en Droit public, Université de Haute-Alsace, CERDACC*

▶ **10h40** Le cadre juridique applicable aux déchets radioactifs issus du démantèlement des installations nucléaires civiles en France

Guillaume de RUBERCY - *Docteur en Droit, Avocat au Barreau de Paris - Associé au Cabinet Ravetto Associés*

▶ **11h00** Questions

▶ **11h10** Le cadre législatif suisse relatif à la fermeture des centrales nucléaires et au traitement des déchets radioactifs

Céline ZUBER-ROY – *Assistante au Département de Droit public, Université de Genève*

▶ **11h30** Le traitement des déchets nucléaires par l'analyse économique

Véronique THIREAU - *Maître de Conférences en Economie (HDR), Université de Nîmes, CHROME - Responsable de l'Observatoire « Observation et analyse des conflits dans l'industrie nucléaire civile » (OCN)*

▶ **11h50** Synthèse du séminaire

Marie-Béatrice LAHORGUE - *Maître de Conférences en Droit (HDR), Université de Haute-Alsace, CERDACC*